

M. Accoyer, ma colère est forte après votre capitulation devant le CFCM !

Monsieur le président de l'Assemblée Nationale bonjour,
J'ai appris hier avec stupeur et consternation la décision que vous aviez prise d'interdire le débat suite au communiqué du CFCM.

Qu'un organisme religieux se permette, et je cite, de « formule[r] le souhait que le Président de l'Assemblée Nationale, M. Bernard ACCOYER, annule la tenue de cette rencontre qui risque de donner lieu à des dérapages de la part de certains intervenants » est déjà suffisamment grave en soi, mais que vous y répondiez favorablement est là proprement scandaleux et éminemment grave.

Donc aujourd'hui le CFCM a droit de regard sur les réunions qui peuvent avoir lieu à l'Assemblée Nationale?

« La France est une République indivisible, laïque, et démocratique. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. »
Il n'est pas nécessaire je le pense de vous faire remarquer à quel point votre conduite est en désaccord avec l'article premier de notre constitution.

Vous mettez le doigt dans un engrenage très dangereux Monsieur le député.

Admettons que demain le CFCM demande la suppression de l'enseignement de Voltaire ou de Montesquieu, qui tous les deux critiquent le pouvoir du sultan, de Baudelaire, qui incite au vice dans ses poèmes, ou celui du Faust de Goethe, puisque abordant le thème de satan, répondrais vous favorablement en émettant une proposition de loi?

Que votre parti, l'UMP, décide d'annuler la tenue de ce débat dans ses locaux suite à un article calomnieux du journal Le Monde, cela ne me choque pas. Après tout votre parti peut bien

organiser les débats qu'il souhaite dans l'enceinte de son siège, et la lâcheté avec laquelle Monsieur Xavier Bertrand a réagi ne m'étonne guère. Il paraît à mes yeux en effet très improbable que l'UMP se soucie des inquiétudes de plus en plus vives ressenties aujourd'hui par les Français. Bref passons.

Par contre que vous, député et président de l'Assemblée Nationale, vous permettiez de déprogrammer cette réunion!

Je ne peux vous décrire à quel point ma colère est forte.

<img4853|center>

J'enrage que vous ayez pu prendre en compte les pseudo-arguments avancés par le CFCM, qui en passant ne manque pas d'audace mais grandement de modestie, dans son communiqué.

La seule réaction qui restait valable à la lecture de cette déclaration, réaction qui aurait dû être la votre, était celle de renvoyer le CFCM dans son domaine: la foi.

A l'instar de Victor Hugo vous auriez dû dire: « Je veux l'Eglise chez elle et l'Etat chez lui! »

Depuis 160 ans des hommes se sont battus afin que le religieux n'interfère plus avec le politique, afin que chacun ait le droit de croire et de ne pas croire!



Et aujourd'hui, vous un homme élu par le peuple français pour défendre sa constitution et ses droits vous vous permettez à

une demande qu'on avait plus vu depuis 1905, la demande de l'interdiction d'un débat organisé à l'Assemblée Nationale par un groupe religieux, d'aboutir!

D'autant plus que le présent communiqué est affolant, je vous demanderais encore quelques minutes de votre temps pour que nous l'analysions ensemble:

« Aussi, le CFCM s'étonne qu'un débat organisé par des personnalités connues pour leurs prises de position outrancières et caricaturales à l'égard de l'Islam et des musulmans puisse se tenir dans un lieu hautement symbolique, garant de l'égalité et de la fraternité entre les citoyens. »

Le CFCM estime ainsi avoir un droit de regard sur qui peut et doit être invité aux débats de l'Assemblée Nationale, tout en rappelant la symbolique de ce lieu. C'est tout de même d'une outrecuidance rare de la part d'un organisme qui viole de façon gravissime la loi de 1905.

« Le CFCM dénonce avec force l'amalgame inacceptable qui découle de cette association malheureuse et scandaleuse entre la religion musulmane et le débat sur l'immigration. »

L'intitulé du débat était, pour rappel: « Immigration, Islamisme, la France menacée? »

Le CFCM ne cesse pourtant de nous rabâcher que l'islamisme n'est pas l'islam, pourquoi voit il ici une association avec la religion musulmane?

Et ensuite, l'immigration provient principalement aujourd'hui principalement de pays à populations majoritairement musulmane, en quoi est ce inacceptable de le dire?

« Le CFCM formule le souhait que le Président de l'Assemblée Nationale, M. Bernard ACCOYER, annule la tenue de cette rencontre qui risque de donner lieu à des dérapages de la part de certains intervenants. »

Revenons sur cette phrase si vous le voulez bien.

Outre l'incroyable fatuité qui permet à M. MOUSSAOUI de demander purement et simplement l'annulation du débat, il y a un autre élément dans cette phrase qui retient mon attention.

Cette rencontre risquerait ainsi de donner lieu à des dérapages. Quelle est cette logique incroyable qui semble

gouverner notre pays?

On ne pourrait plus aborder certains sujets car il y aurait des risques de dérapages?

Mais enfin?

D'abord qu'est ce qu'un dérapage? Un dérapage s'apparente en fait à un discours différent de celui tenu actuellement par les médias, les principaux responsables politiques, les ministres, etc, à savoir qu'il existe une laïcité en France, que l'islam ne la respecte pas dans bien des cas, et que l'immigration n'est pas forcément une chance pour la France.

Un dérapage, c'est en fait un blasphème, un blasphème contre le bon ton, la bienpensance, ce qu'il est convenable de dire.

Un dérapage c'est finalement dire la vérité sans détour, de la manière dont on la voit, sans se soucier que cela puisse choquer une « communauté ».

Est-ce un dérapage aujourd'hui de dire que les croisades et la Reconquista ont été injustes et cruelles? Ou encore que l'esclavage de la France et la colonisation furent atroces?

Non c'est un fait acquis et personne ne va menacer de mort qui que ce soit pour tenir de tels propos. Pourtant les Chrétiens et les Espagnols pourraient se sentir choqué et discriminer non? Et que dire pour les français à qui on fait porter le poids d'actes qu'ils n'ont pas commis...

Est-ce un dérapage de dire aujourd'hui que la conquête musulmane de l'Espagne fût sanglante ou que l'esclavage au travers des siècles était surtout du fait des pays musulmans, et qu'il y est encore appliqué aujourd'hui? Oui

Oui c'en est un.

Deux poids, deux mesures.

Le dérapage c'est l'apparition du délit d'opinion. On frappe d'anathème, on stigmatise (le mot est ici employé correctement, contrairement à la plupart des cas) celui qui le fait.

Oh bien sûr pas de peine de mort, du moins pas encore, pour cela. On fait juste rappliquer tout ce que la France compte d'association anti-raciste, de représentants des « communautés », de professionnels du compassionel, etc, et on

demande la démission du malheureux qui c'est laissé aller à « mal penser », on lui attente un procès, on l'ostracise et on espère le bannir à jamais de la vie sociale française..

Et que dire de l'offensive de l'OCI depuis des mois pour faire appliquer une peine de mort automatique et internationale en cas de blasphème? Et surtout que dire de l'absence de condamnation par les prétendus responsables du culte musulman en France?

Ou plus proche de nous, la demande de faire de l'islamophobie un délit?

Il existe une offensive très agressive visant à réintroduire le délit de blasphème et à mettre à bas la liberté de pensée, en accédant à cette demande du CFCM vous lui ouvrez grand la porte.

Je conclurais mon message en vous demandant une explication, en tant qu'élu de la République, sur cette conduite, et en vous donnant un conseil Monsieur le député.

Si votre voeu est d'accroître les tensions entre les Français, de provoquer des troubles, voire une guerre civile, continuez vous êtes bien parti. Si par contre vous prenez réellement votre rôle d'élu du peuple à coeur, et que votre but est de protéger et respecter la constitution française et d'éviter la radicalisation politique de vos concitoyens, alors il est grand temps de changer de comportement.

J'envoie copie de ce mail à Riposte Laïque, au Monde, au Figaro, et au CFCM.

J'attends une réponse de votre part rapidement, et vous renverrez copie de ce message par lettre dès lundi.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations, ainsi que de ma plus profonde inquiétude.

Simon MANOU